



CITOYENNETÉ

Incivilités : tolérance zéro
p.07



MJC-CENTRE SOCIAL

La semaine bleue : un RDV pour les seniors et leurs proches
p.08



VIE DE LA Mairie

Ramassage gratuit des encombrants : aucune excuses !
p.17

LA VOUTE SUR RHÔNE

N°22

DOSSIER CHÂTEAU : DES TRAVAUX ÉSTIMÉS À 11 MILLIONS D'EUROS

p.10



www.lavoultesurrhone.fr



Menuiserie Bois - Alu - PVC
Fabricant Bois
Parquet - Escalier
Agencement Cuisine
Vérandas - Pergola - Portail

« Une équipe de professionnels à votre service »

411 Avenue Marie Curie - 07800 LA VOULTE-SUR-RHÔNE
Tél. 04 75 43 09 73 - Mail : accueil@menuiseriejuet.fr
Site : pierre-juet-menuiserie.fr

L'ESAT de Beauchastel et l'ESAT de Montélimar vous proposent leurs services :

ENTRETIEN
D'ESPACES VERTS



*Travail sur mesure
et de qualité*

TRAVAUX DE MENUISERIE
(composteur, jardinières,
ruches...)

MISE À DISPOSITION
DE TRAVAILLEURS
EN ENTREPRISE

CONTACTEZ-NOUS
pour un devis rapide au
06 07 13 09 02

TOUS TRAVAUX
DE
CONDITIONNEMENT

EYRIEUX
CENTRE AUTO

07800 BEAUCHASTEL
04 75 62 25 61

www.EYRIEUX-CENTRE-AUTO.FR

VENTE DE VÉHICULES
neufs et d'occasion

ATELIER
*entretien et réparations
multimarques*

MAGASIN
vente de pièces détachées

**MOULIN EYRIEUX PLASTIC**
Chaudronnerie Plastique

04 75 62 07 44
06 18 44 15 08 - 06 28 42 13 88
brice@moulin-eyrieux-plastic.fr

5 ROUTE DE LA VOULTE - BEAUCHASTEL

SOMMAIRE

P03 - EDITO

P 05 - LA VOULTE EN TOUTE TRANSPARENCE

Vie de la mairie • Citoyenneté • Finances • Élections



P 07 - MIEUX VIVRE À LA VOULTE

Enseignement & enfance • Santé & Solidarité • MJC-Centre Social • Médiathèque Lucie Aubrac

P 10 - NOTRE DOSIER

P 15 - AMÉNAGER LE TERRITOIRE VOULTAIN

Économie • Travaux • Aménagement urbain

P 18 - BRÈVES POLITIQUES

P 20 - L'INFO' EN PLUS !

Éditeur de la publication :

Commune de La Voulte-sur-Rhône

Directeur de la publication :

Bernard Brottes, Maire de La Voulte-sur-Rhône

Réalisation maquette et rédaction:

Service Communication de la mairie

Impression & Régie publicitaire :

AF Communication

Crédit photos : Mairie, MJC Centre Social, Collège des 3 Vallées, Chasseurs de France, Westcut

VOTRE PUBLICITÉ DANS NOTRE MAGAZINE

AF Communication
Chef de publicité

04 75 51 88 40

JOINDRE LA MAIRIE :

9 rue Rampon

04 75 62 40 44

mairie@lavoulte.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi & vendredi :

8h30 - 12h & 13h15 - 17h

Mardi & jeudi : 8h30 - 12h & 13h15 - 18h

CHÈRES VOULTAINES, CHERS VOULTAINS,

L'été s'est achevé, laissant place aux couleurs de l'automne et à la dynamique de la rentrée. Comme chaque année, cette période de transition est l'occasion de jeter un regard sur les mois passés, mais aussi de nous tourner collectivement vers les temps à venir.

Les mois de juillet et d'août ont été marqués par une belle vitalité locale. Les animations estivales ont rencontré un large succès. Je remercie chaleureusement toutes les équipes mobilisées pour l'organisation de ces temps forts, qui contribuent à renforcer les liens au sein de notre commune.

Mais cet été a également mis à l'épreuve notre capacité de mobilisation collective. Deux épisodes de forte chaleur, l'un fin juin sous vigilance orange prolongée, l'autre en août, classé en vigilance rouge, ont nécessité l'activation du plan communal « Canicule ». Face à ces événements la commune, s'est pleinement engagée pour accompagner les personnes vulnérables : appels réguliers, recensement des besoins, mise à disposition d'espaces fraîcheurs...

Dans le même temps, les restrictions d'usage de l'eau ont impacté tous les acteurs de la vie locale : services municipaux, entreprises, agriculteurs et particuliers ont dû s'adapter, parfois contraints de revoir certaines pratiques, parfois d'y renoncer temporairement. Cette situation, que nous connaissons désormais de façon récurrente, confirme l'importance de la préservation de cette ressource essentielle à la vie.

Le risque incendie, lui aussi, a atteint un niveau de vigilance élevé durant plusieurs semaines. Quelques départs de feu ont été constatés dans notre secteur, heureusement maîtrisés rapidement grâce à la mobilisation efficace des services de secours. Ces événements, même limités, rappellent à chacun la nécessité de rester vigilant, d'adopter les bons gestes et de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité.

Et pendant que s'achève cette séquence estivale, les cartables ont repris le chemin de l'école. J'espère que cette rentrée scolaire 2025/2026 s'est bien déroulée pour l'ensemble des élèves, enseignants, personnels éducatifs et familles et qu'elle fut placée sous le signe de la réussite, de la curiosité et de la bienveillance.

Enfin je tiens à remercier l'ensemble des associations présentes lors du forum organisé le 13 septembre lequel a permis de découvrir toute l'étendue du travail et du dynamisme de nos opérateurs locaux.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et au plaisir de vous croiser,

Bien amicalement

**Bernard Brottes, Maire de La Voulte-sur-Rhône,
Conseiller Communautaire de la Communauté
d'Agglomération Privas Centre Ardèche**

RAILLON AUTOS SERVICES

2 ROUTE DE BEAUCHASTEL
07800 LA VOULTE SUR RHÔNE



Ventes de véhicules neufs et occasions - Réparation toutes marques

TEL : 04.75.62.00.91 FORD Raillon autos services

ETS JEAN JOLIVET ET FILS

CARROSSERIE INDUSTRIELLE

Mr JOLIVET Vincent

□ : 06 15 82 18 90

☎ : 04 75 65 23 88

✉ : info@etsjolivetetfils.com

🌐 : <https://www.etsjolivetetfils.com>



5 Impasse de l'Aiguillon • 07360 Saint-Fortunat-sur-Eyrieux

BRICO | JARDIN | ANIMALERIE | DÉCO

LA VOULTE SUR RHÔNE

835 Avenue Marie Curie
ZI Jean Jaurès
07800 La Voulte-sur-Rhône

Ouvert du lundi au samedi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30



werocket

www.werocket.fr

**VOTRE
ENTREPRISE
MANQUE DE
VISIBILITÉ ?
ON CRÉE
VOTRE
SITE WEB
CLÉ EN MAIN**



hello@werocket.fr

Tel. 04 75 51 88 40



DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Régie Publicitaire

04 75 51 88 40

Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau - 26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg



L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

www.afcommunication.com

FIBRE OPTIQUE

| 100% FIBRE OPTIQUE : QUI CONTACTER EN CAS DE PROBLÈME ?

Le réseau fibre continue de se développer sur notre commune. Pour toute question ou incident, il existe plusieurs interlocuteurs :

- Un dommage constaté (câbles arrachés, équipements dégradés, déchets, entretien...) : déclarez-le directement en ligne sur le site dommages réseaux.
- Un souci de connexion : contactez votre fournisseur d'accès à Internet. Si nécessaire, il fera suivre à ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau ADN.
- Un nouveau raccordement (maison, lotissement, immeuble) :

les démarches doivent être effectuées en ligne sur le site Ardèche Drôme Numérique. Un certificat d'adressage (à demander en mairie) peut être requis pour référencer votre adresse et suivre l'avancement via le test « À quand la fibre chez moi ? ».

• Une question sur le déploiement ou un raccordement compliqué : consultez la FAQ sur le site d'ADN ou contactez la hotline d'ADTIM FTTH au 04 82 48 00 18 (du lundi au vendredi, 8h-19h, prix d'un appel local).

VIE DE LA MAIRIE / FINANCES

| PORTAIL CHORUS PRO : LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE OBLIGATOIRE



Malgré un calendrier progressif mis en place depuis 2017, certains professionnels n'utilisent toujours pas Chorus Pro, pourtant obligatoire depuis 2020 pour toutes les factures adressées à la mairie. Conséquence : les factures envoyées par courrier ou par mail sont rejetées, ce qui retarde leur traitement et donc leur paiement.

Pour rappel, cette obligation concerne toutes les structures : artisans, commerçants, associations, auto-entrepreneurs, PME ou grandes entreprises. Le déploiement a été étalé dans le temps – 2017 pour les grandes entreprises, 2018 pour les ETI, 2019 pour les PME et 2020 pour les microentreprises – afin de laisser à chacun le temps de s'adapter. Aujourd'hui, plus aucune facture ne devrait circuler autrement que via le portail Chorus Pro.

Au-delà de la contrainte réglementaire, la dématérialisation offre de véritables avantages : transmission rapide, suivi et traçabilité à chaque étape, notification lors du règlement, et surtout sécurisation renforcée des coordonnées bancaires, un atout majeur contre les fraudes aux faux RIB.

L'utilisation du portail Chorus Pro (PCP) est gratuite et très simple : un compte à créer, le numéro SIRET à saisir, et le tour est joué. Même pour les petites structures, l'outil se révèle pratique et source de gain de temps. Les chiffres montrent la progression : en 2021, 76 % des factures reçues par la commune transitaient déjà par Chorus Pro ; en 2024, ce taux atteignait 87 %, et sur les sept premiers mois de 2025, 90 % des factures étaient dématérialisées.

Pour les 10 % de factures restantes, le message est clair : PCP n'est pas une option. C'est une obligation légale, mais aussi un outil fiable, pratique et sécurisant, qui vous garantit un règlement plus rapide de vos factures.

VIE DE LA MAIRIE / ÉLECTIONS

| CHANGEMENT DE LIEU POUR LE BUREAU DE VOTE N°2

À compter des prochaines élections, le bureau de vote n°2 ne sera plus installé au centre social mais à la salle des fêtes Patrice Boira. Cette décision, attendue de longue date, répond à un besoin d'accessibilité et de sécurité. Jusqu'ici, les bureaux 2 et 3 étaient regroupés dans la même salle, ce qui créait des conditions d'accueil peu adaptées.

Le déplacement à la salle des fêtes Patrice Boira permet d'offrir un espace plus vaste et mieux configuré pour accueillir les électeurs dans de bonnes

conditions. Ce changement est prévu comme définitif.

La commune compte au total trois bureaux de vote. Chaque électeur peut vérifier le bureau auquel il est rattaché directement en mairie ou simplement en consultant sa carte électorale.

Ce nouvel aménagement facilitera l'organisation des scrutins et contribuera à un meilleur confort pour tous les votants comme pour les équipes en charge du déroulement des élections.



La Voulte en toute transparence



VIE DE LA MAIRIE

LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX : AU CŒUR DU QUOTIDIEN DE LA COMMUNE

Vingt quatre équivalent temps plein, composent aujourd’hui les Services Techniques municipaux. Leur rôle s’étend de l’entretien des bâtiments et espaces verts à la propriété urbaine, à l’urbanisme et à la logistique des événements, avec une organisation révisée en 2025.

Au printemps, les Services Techniques municipaux ont fait l’objet d’une réorganisation destinée à mieux structurer les interventions et à clarifier la répartition des tâches. Cette évolution s’est traduite par la fusion des services « Espaces verts » et « Sports », permettant de regrouper des compétences qui interviennent souvent sur les mêmes sites (aires de jeux, stades, gymnases, parcs, terrains). Elle a également conduit à la création de deux postes spécifiques. Le premier est consacré aux tâches administratives du Centre Technique Municipal : réception des demandes des habitants ou des services de la mairie, enregistrement, transfert vers le service compétent. Ce rôle de « relais » administratif vise à fluidifier le traitement des sollicitations. Le second poste est celui d’agent de prévention de la collectivité. Sa mission consiste à accompagner la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail, à identifier les risques professionnels, à proposer des mesures de prévention et à veiller à leur application auprès des différents services municipaux.

L’équipe des Services Techniques regroupe aujourd’hui vingt quatre agents, répartis en fonction de leurs spécialités. Quatre assurent l’entretien et la maintenance des bâtiments communaux (salles municipales, écoles, équipements sportifs). Huit agents interviennent sur les équipements sportifs et les espaces verts, avec une organisation

désormais commune pour l’entretien courant, les travaux saisonniers, le fleurissement, la tonte, la taille ou encore la surveillance des aires de jeux. Huit agents sont affectés à la propriété des espaces publics et à la logistique des manifestations locales, en lien avec les associations et les services municipaux. Les autres agents sont affectés à la direction, l’urbanisme et aux deux nouveaux postes.

Les missions confiées aux Services Techniques sont nombreuses et variées. Elles couvrent l’entretien de la voirie et des trottoirs, la réparation du mobilier urbain, la maintenance des bâtiments, mais aussi des tâches régulières comme la tonte des pelouses, l’arrosage, le ramassage des feuilles ou le nettoyage des places publiques. Les agents assurent également la mise en place logistique pour des événements organisés sur le territoire communal : installation de barrières, montage de podiums, livraison de matériel, gestion des salles.

Les interventions ne se limitent pas aux opérations programmées. Les agents sont aussi sollicités pour des situations imprévues : une aire de jeux à sécuriser, un nid-de-poule à reboucher, une fuite dans un bâtiment, un équipement en panne. Dans ces cas, les équipes doivent intervenir rapidement pour limiter l’impact sur les usagers et garantir la continuité du service.

Enfin, certaines incivilités compliquent le travail quotidien. Les dépôts sauvages, en particulier, mobilisent des moyens humains et matériels qui pourraient être affectés à d’autres missions prévues.

CONTACTER LES SERVICES TECHNIQUES

Vous constatez un problème sur l'espace public ou vous souhaitez signaler une intervention nécessaire ?

Les habitants peuvent s'adresser directement à la mairie :
par téléphone : 04 75 85 30 91
par mail : mairie@lavoulte.fr
via messages privés sur les réseaux sociaux:

Facebook : facebook/lavoulte
Instagram: [@mairiedelavoultesurrhone](https://www.instagram.com/mairiedelavoultesurrhone)

Les demandes sont ensuite étudiées et planifiées en fonction des urgences et des priorités.

CITOYENNETÉ

INCIVILITÉS : TOLÉRANCE ZÉRO

Déchets abandonnés, crottes de chien sur les trottoirs, nuisances sonores... Les incivilités du quotidien, nous les connaissons tous. Elles dégradent notre cadre de vie et pèsent sur l'ensemble de la population. Contrairement à ce que certains pensent, elles ne restent pas sans réponse. La police municipale veille, constate et sanctionne. Depuis la mise en place du nouveau mode de tri sélectif, plus de trente infractions ont été relevées en 2024. Dépôts sauvages, non-respect des consignes de collecte, bruits excessifs : chaque infraction entraîne une contravention pouvant aller jusqu'à plusieurs centaines d'euros.

Mais un autre phénomène, plus préoccupant encore, s'est accentué ces derniers mois : les incivilités envers les personnels du CCAS. En six mois, une quinzaine d'incidents ont été recensés, allant de simples remarques agressives à des insultes, menaces directes ou propos sexistes. Ces comportements, qui touchent aussi bien l'accueil que d'autres services, émanent autant d'usagers suivis que de personnes de passage. Leur gravité et leur fréquence sont en augmentation.

Face à cette situation, la municipalité a réaffirmé sa position : tolérance zéro. Une campagne de sensibilisation a été lancée, sous forme d'affiches et de flyers, pour rappeler que le respect est

une obligation légale et morale. Des procédures de protection ont également été établies :

- intervention immédiate de la police municipale et dépôts de main courante,
- arrêtés interdisant temporairement l'accès aux services municipaux,
- dépôts de plainte auprès de la gendarmerie.

Le CCAS a, par ailleurs, renforcé ses dispositifs de sécurité avec la mise en place d'un système d'alerte en cas d'urgence. Il peut aussi, si nécessaire, refuser l'accès à un usager ou rejeter une demande d'aide en cas de comportement inacceptable.

Il est essentiel de rappeler que les agents du CCAS, comme l'ensemble des

personnels municipaux, ne sont pas responsables des difficultés individuelles ni de la conjoncture économique. Leur mission est d'accompagner, d'écouter et de soutenir. Les agresser, c'est non seulement leur porter atteinte, mais aussi compromettre la qualité du service rendu à tous.

Les sanctions existent et elles sont lourdes : insultes et menaces peuvent relever du pénal, entraînant amendes, interdictions et peines judiciaires. Dépôts sauvages, nuisances ou déjections canines sont également possibles de contraventions. Chacun doit garder à l'esprit que le respect des règles communes n'est pas une option, mais un impératif qui permet à la collectivité de

fonctionner.

La municipalité appelle donc à la responsabilité de chacun : respecter l'espace public, c'est aussi respecter ses voisins ; respecter les agents, c'est garantir un service efficace et humain.



Mieux vivre à La Voulte-sur-Rhône

ENSEIGNEMENT & ENFANCE

CARTABLES PRÊTS, C'EST LA RENTRÉE 2025-26 !



SANTÉ & SOLIDARITÉ

PASSEURS DE MOTS : UN FESTIVAL POUR PARTAGER LA LECTURE

Depuis plusieurs années, le collège des Trois Vallées développe le projet « Passeurs de mots », destiné à promouvoir la lecture et l'écriture par des rencontres intergénérationnelles. Tout au long de l'année scolaire, les collégiens échangent avec des publics variés : élèves de CM2 et de maternelle, enfants de la crèche, bénévoles de Lire et Faire Lire, adultes de l'atelier d'écriture du centre social, sans oublier les résidents de l'Ehpad Rivoly. Ces liens, tissés autour des mots, permettent de favoriser l'expression, la créativité et l'empathie.

L'an dernier, un atelier d'écriture et de slam animé par Jérémie Korolitski avait déjà réuni une classe de 4e et les résidents de l'Ehpad, avec succès. L'expérience a été reconduite cette année avec les mêmes élèves devenus 3e, autour du thème des souvenirs, accompagnés au piano par

Nicolas Séguy, musicien de Grand Corps Malade.

De cette initiative est né le festival « Paroles en fête », organisé dans le parc de Rivoly. Le 10 juin, les collégiens, rejoints par des écoliers des Cités, des bénévoles et d'autres Ehpad de Cruas, Chomérac et Privas, ont proposé des lectures, pièces de théâtre, jeux littéraires et poèmes. Les clowns de l'association 1,2,3 Soleil ont également animé la journée, conclue par un concert de Nicolas Séguy.

Cette première édition, ouverte à tous, a séduit par la richesse de son contenu. Malgré un public restreint, l'événement a démontré le pouvoir des mots pour créer des passerelles entre les générations. Une formule appelée à se renouveler, avec l'ambition de toucher toujours plus de participants.



MÉDIATHÈQUE LUCIE AUBRAC

DICTÉE DE FIN D'ANNÉE À LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque Lucie Aubrac a proposé, pour la fin d'année scolaire, une « grande dictée » ouverte à tous les habitants. 32 personnes, de 7 à 97 ans, y ont participé. L'événement s'est déroulé dans la salle Lucie Aubrac, avec l'appui de l'équipe de la médiathèque et de plusieurs bénévoles. Trois niveaux avaient été préparés afin que chacun puisse trouver sa place : un poème destiné aux enfants, un extrait d'Étienne de La Boétie, pour les adultes, et pour les plus expérimentés, quelques lignes de Marcel Proust, connues pour la longueur de leurs phrases et la subtilité de leur vocabulaire.

L'objectif n'était pas la compétition, mais le plaisir partagé autour de la langue française, de ses subtilités et de ses petits pièges. À cette occasion, les organisateurs ont d'ailleurs tenu à rappeler avec humour une règle bien connue : *« le participe passé avec avoir s'accorde avec le COD quand celui-ci est placé avant le verbe »*.

MJC CENTRE SOCIAL

LA SEMAINE BLEUE : UN RDV POUR LES SENIORS ET LEURS PROCHES



Chaque année, la Semaine Bleue met à l'honneur les retraités et les personnes âgées, en valorisant leur place dans la société et en favorisant le lien intergénérationnel. La programmation s'adresse avant tout aux seniors, mais aussi à leurs proches, aux familles et à tous ceux qui souhaitent partager ces moments conviviaux.

À La Voulte-sur-Rhône, le CCAS et la MJC-Centre Social, proposent un programme riche et varié du 6 au 9 octobre :

- Lundi 6 octobre** (14h, MJC Pierre Rabhi) : rencontre d'information et sensibilisation sur la maltraitance des personnes âgées.
- Mardi 7 octobre** (14h30, Ehpad Rivoly) : après-midi convivial autour d'un loto.
- Mercredi 8 octobre** (15h-18h, salle des fêtes) : jeux intergénérationnels « Ardéjeux », ouvert aux familles et au grand public.
- Jeudi 9 octobre** (15h-18h, salle des fêtes) : concert festif du groupe Daï Daï, temps fort de la semaine.

Toutes les activités sont gratuites, sur inscription à la MJC-Centre Social (site Pierre Rabhi) à partir du 22 septembre.

Quatre jours placés sous le signe de la rencontre et du partage, pour rappeler que la Semaine Bleue est bien plus qu'une semaine dédiée aux aînés : c'est un rendez-vous pour toutes les générations.

MJC-CENTRE SOCIAL

LES MATINS POUSSINS : UN RENDEZ-VOUS POUR TOUTE LA FAMILLE

La MJC-Centre Social propose, deux mercredis par mois, un rendez-vous original et convivial : les Matins Poussins. Ces temps d'accueil libres et gratuits sont destinés aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent, grand-parent ou adulte référent. L'objectif est simple : offrir un espace de jeux, d'échanges et de socialisation, où chacun trouve sa place sans inscription ni formalité.

Pensé pour les tout-petits, l'espace est aménagé avec soin : coin change, espace convivial avec boissons chaudes pour les adultes, tapis et coussins pour les bébés, jeux de motricité et d'imitation pour les plus grands. Aux beaux jours, le jardin ombragé accueille les familles, avec même des jeux d'eau en été.

Au-delà du jeu, les Matins Poussins visent aussi à soutenir la parentalité et rompre l'isolement. C'est un lieu d'écoute et de rencontre, animé par deux professionnelles de l'enfance et de la parentalité : Sophie Le Mentec, référente famille, et Pascale Chifflet, responsable du Relais Petite Enfance. Les futurs parents

y sont également les bienvenus pour s'informer et échanger en toute confiance.

Afin d'enrichir encore l'expérience, la MJC a récemment investi dans du matériel de puériculture et des jeux d'éveil de qualité, adaptés aux besoins spécifiques de la petite enfance. De quoi offrir aux familles un espace rassurant, pensé « sur-mesure » pour accompagner les premiers pas des enfants.

Les Matins Poussins, c'est donc un rendez-vous simple, bienveillant et chaleureux : le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois de 9h30 à 11h30 à la MJC Centre Social, site Pierre Rabhi.



MÉDIATHÈQUE LUCIE AUBRAC

IA : CONFÉRENCES, ATELIERS ET DÉBATS CONTINUENT...

Cette année, la médiathèque Lucie Aubrac de La Voulte-sur-Rhône et la médiathèque Esperluette de Saint-Laurent-du-Pape se sont associées pour proposer un programme commun autour de l'intelligence artificielle. Un partenariat né à l'occasion de la Fête de la science 2025, dont le thème est « Intelligences », et soutenu par l'appel à projets « Action culturelle partenariale » du Département de l'Ardèche.

Omniprésente dans notre quotidien, l'IA intrigue autant qu'elle inquiète. Elle fait débat : menace ou opportunité ? outil pratique ou danger éthique ? Face à ces questions, les deux médiathèques ont imaginé un cycle d'animations varié pour permettre à chacun – jeunes ou adultes, curieux ou néophytes – de mieux comprendre ces technologies et d'en discuter.

Ateliers, conférences, expositions, débats ou encore café-philo : les formats sont multiples pour toucher tous les publics. Les organisateurs ont voulu un programme équilibré, qui montre à la fois le côté ludique et attractif de l'IA, mais aussi ses zones d'ombre et les interrogations qu'elle suscite. L'objectif : donner à chacun des clés pour se faire sa propre opinion.

Et parce que la science se partage aussi dans la convivialité, le programme se terminera par une grande soirée festive et artistique, le vendredi 17 octobre à 18h30 à la salle Lucie Aubrac. Ce temps fort sera l'occasion de revenir

collectivement sur les moments marquants du cycle, de découvrir les lauréats du concours photo et de s'amuser autour d'un blind test musical original : « IA ou humain ? ». Une façon chaleureuse de conclure un mois de découvertes et de débats.



LES PROCHAINS RDV

(Programme complet et infos pratiques sur le site de la mairie et celui des médiathèques)

- Du Mercredi 24 septembre jusqu'au 18 octobre : Expositions « Notre territoire à travers le prisme de l'IA » et « Intelligences, différentes par nature » (Salle Lucie Aubrac)
- Mercredis 24 septembre, 1^{er} octobre et 8 octobre : Ateliers de création musicale assistée par I.A. (le texte, la musique, l'image et le clip vidéo) (MJC - Centre Social)
- Mercredi 1^{er} octobre : Quizz et échange autour de l'I.A. (Centre social site Pierre Rabhi)
- Mercredi 8 octobre : Conférence « Démystifions les intelligences artificielles » (Salle Lucie Aubrac).
- Samedi 11 octobre : Atelier « De la photographie à l'image » (l'Esperluette)
- Dimanche 12 octobre : Café-philo autour de l'IA générative (St Laurent-du-Pape).
- Mercredi 15 octobre : Atelier philo-enfants « Intelligences » + Conférence-débat « IA et société ». (l'Esperluette)
- Vendredi 17 octobre : Soirée finale et remise des prix du concours photo (Salle Lucie Aubrac).



DES TRAVAUX ÉSTIMÉS À 11 MILLIONS D'EUROS POUR RESTAURER LE CHÂTEAU

Symbol de l'histoire voultaise, le château a fait l'objet en 2025 d'un diagnostic complet qui révèle l'ampleur des interventions nécessaires pour assurer sa sauvegarde et sa transmission : près de 11 millions d'euros de travaux seraient nécessaires à long terme. Mais avant tout, ce monument reste le témoin des siècles passés et le reflet d'une mémoire collective.

“ UNE FORTERESSE NÉE AU MOYEN ÂGE

Erigé sur un éperon rocheux qui domine la vallée, le château de La Voulte-sur-Rhône apparaît dès le Moyen Âge comme un site stratégique. Ses murailles massives, ses tours et ses remparts surveillaient les passages de la vallée, protégeaient les habitants et garantissaient au seigneur local une position de force. Les textes anciens évoquent déjà la difficulté à l'assiéger : certains le décrivaient comme « la clef de la vallée du Rhône ». Dans ces siècles de fer et de pierre, le château n'était pas seulement une forteresse : il représentait l'autorité, un lieu de refuge pour la population en cas de danger, mais aussi un symbole de la puissance seigneuriale.

“ AU XVI^E SIÈCLE : UNE DEMEURE PRESTIGIEUSE

Avec l'arrivée des ducs de Ventadour, grands seigneurs du royaume, le château change de visage. On l'embellit, on aménage des appartements spacieux et décorés, on modernise certaines parties. La demeure devient autant un lieu de pouvoir qu'un espace de représentation et les anecdotes ne manquent pas : on raconte qu'Henri IV y aurait séjourné lors d'un voyage dans la région. Selon une légende locale, il aurait même disputé une partie d'échecs avec le duc de Ventadour dans l'un des salons. Des archives mentionnent les banquets somptueux organisés pour accueillir des hôtes illustres. Des témoignages rapportent la richesse des tentures et des tapisseries, parfois brodées aux armes des Ventadour. Le château est alors une résidence de prestige, ouverte aux élites et aux visiteurs de marque, mais toujours appuyée sur la puissance militaire de ses fortifications.



“ LA RÉVOLUTION : LE TEMPS DES PILLAGES

À la Révolution française, le destin du château bascule. Considéré comme un symbole de l'Ancien Régime, il subit pillages et destructions. Des archives évoquent les habitants venant récupérer des pierres et des charpentes pour reconstruire leurs maisons. Les appartements sont vidés, les boiseries arrachées.

À l'époque, un écrit rapporte le château « dépouillé de ses fastes, livré aux mains de ceux qu'il dominait jadis ». Pourtant, malgré ces blessures, il conserve sa silhouette imposante et continue de marquer le paysage.



“ XIX^E SIÈCLE : LES MONDANITÉS ET L'INDUSTRIE

Au début du XIX^e siècle, le château garde une certaine fonction mondaine, servant ponctuellement de décor à des bals et des réceptions fréquentés par la bonne société de la vallée. Et puis en 1823, la Compagnie des Fonderies et Forges de Terrenoire acquiert l'édifice et en fait le siège de son entreprise. L'aile Sainte-Catherine est rehaussée, de nombreux percements sont ouverts dans les murs fortifiés, et les espaces intérieurs compartimentés pour loger ouvriers et ingénieurs. Ces transformations industrielles modifient durablement l'aspect du château.

Un voyageur de passage, émerveillé par la vue, écrira dans un journal local : « Le château de La Voulte, mutilé mais debout, se dresse tel un géant de pierre. Il semble veiller, immobile, sur les flots du Rhône et sur les hommes qui l'oublient. » À cette époque, peintres et poètes trouvent aussi dans ses ruines une source d'inspiration. Certains esquiscent ses tours effondrées dans des carnets, d'autres l'évoquent dans des vers comme symbole de permanence face au temps qui passe.

“ XX^E SIÈCLE : LE DÉCLIN

Le XX^e siècle, marqué par deux guerres mondiales et par un long manque d'entretien, scelle le déclin du château. Le 25 août 1944, il est bombardé et un gigantesque incendie ravage le site pendant quatre à cinq jours : toutes les toitures s'enflamme, les planchers cèdent et ce qui restait encore des aménagements intérieurs disparaît.

Dans les décennies suivantes, ses toitures s'effondrent peu à peu, ses murs se fissurent, ses planchers disparaissent.

Les habitants se souviennent des jeux d'enfants dans ses ruines, mais aussi des dangers qu'il représentait déjà. Certains anciens racontent avoir grimpé sur les murailles pour admirer la vallée, au prix de belles frayeurs.

Malgré ce lent abandon, la silhouette du château n'a jamais cessé de dominer la commune. Il reste présent dans les récits familiaux, les cartes postales anciennes, les peintures de villageois. Monument fragile, mais toujours là.

“ LES ENJEUX D'AUJOURD'HUI

L'effondrement d'un pan de mur en novembre 2022, qui avait entraîné l'évacuation d'une famille vivant à proximité, a rappelé brutalement la fragilité du château. Des mesures de sécurisation avaient alors été prises en urgence pour garantir la sécurité publique.

Mais cet épisode a aussi mis en évidence la nécessité d'aller plus loin. En 2025, la municipalité a donc lancé un

diagnostic complet, confié au cabinet Architecture & Héritage et financé pour moitié par la DRAC. Ce travail dresse un état des lieux lucide : sans interventions massives, la sécurité publique et l'avenir du monument restent menacés.

Préserver le château, c'est donc bien plus que sauver des pierres : c'est garder vivant un symbole de l'histoire voultaïne et un héritage à transmettre.





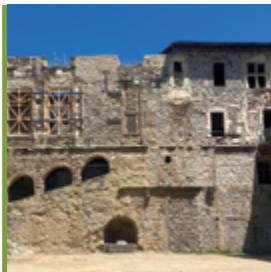
“ PRÈS DE 15 ANS DE TRAVAUX POUR SAUVER LE CHÂTEAU

Pour rendre lisible l'ampleur des interventions, le diagnostic découpe les travaux en plusieurs phases, planifiées sur une quinzaine d'années. Ce phasage permet de hiérarchiser les priorités et les coûts à moyen et long terme. **Mais pour l'heure, rien n'est décidé ! Ces dates et ces montants sont des hypothèses qui ne constituent en aucun cas un programme de travaux arrêté.** Avec un budget annuel d'investissement d'environ 3 à 4 M€, la commune ne pourrait de toute façon pas assumer seule un tel effort sans compromettre d'autres projets.

2026-2029

**MONTANT ESTIMÉ :
3 MILLIONS D'EUROS**

**SAUVEGARDER
ET SÉCURISER**



Les toutes premières années seraient consacrées à l'urgence absolue : empêcher que le château ne s'effondre ou ne mette en danger les visiteurs.

Étalements, consolidations provisoires, protection des toitures les plus exposées, reprises de murs instables, filets anti-chute de pierres...

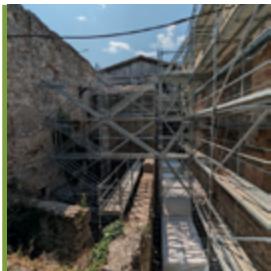
Ces interventions n'ont rien de spectaculaire : elles visent simplement à rendre le site sûr et à empêcher qu'il devienne inaccessible.

Sans elles, le château pourrait être fermé au public et laissé à l'abandon définitif.

2030-2035

**MONTANT ESTIMÉ :
6 MILLIONS D'EUROS**

**RESTAURER ET
CONSOLIDER**



C'est la phase la plus lourde et la plus coûteuse.

Charpentes entières à reprendre, planchers effondrés à reconstruire, façades fissurées à stabiliser pierre par pierre, reprises des circulations intérieures...

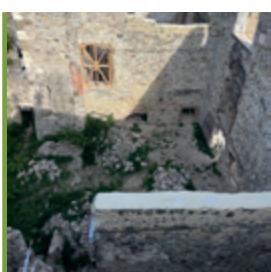
Ces travaux techniques sont indispensables pour donner au monument une ossature solide. Sans cette étape, les sécurisations provisoires de la première phase finiraient par céder.

C'est dans ces années que se joue véritablement l'avenir du château : soit il est consolidé durablement, soit il entre dans une spirale irréversible de ruine.

2036-2040

**MONTANT ESTIMÉ :
2 MILLIONS D'EUROS**

**PRÉSERVER
L'AVENIR**



Même après avoir sécurisé et consolidé, le château restera fragile.

Cette dernière période consisterait en un suivi permanent : rejoignements, reprises ponctuelles de couvertures, colmatage de fissures, entretien des dispositifs de drainage et de sécurité.

Il ne s'agit pas de l'embellir mais simplement de le maintenir debout et de préparer son avenir.

Sans cette phase d'entretien à long terme, les efforts des quinze années précédentes seraient réduits à néant en quelques décennies.

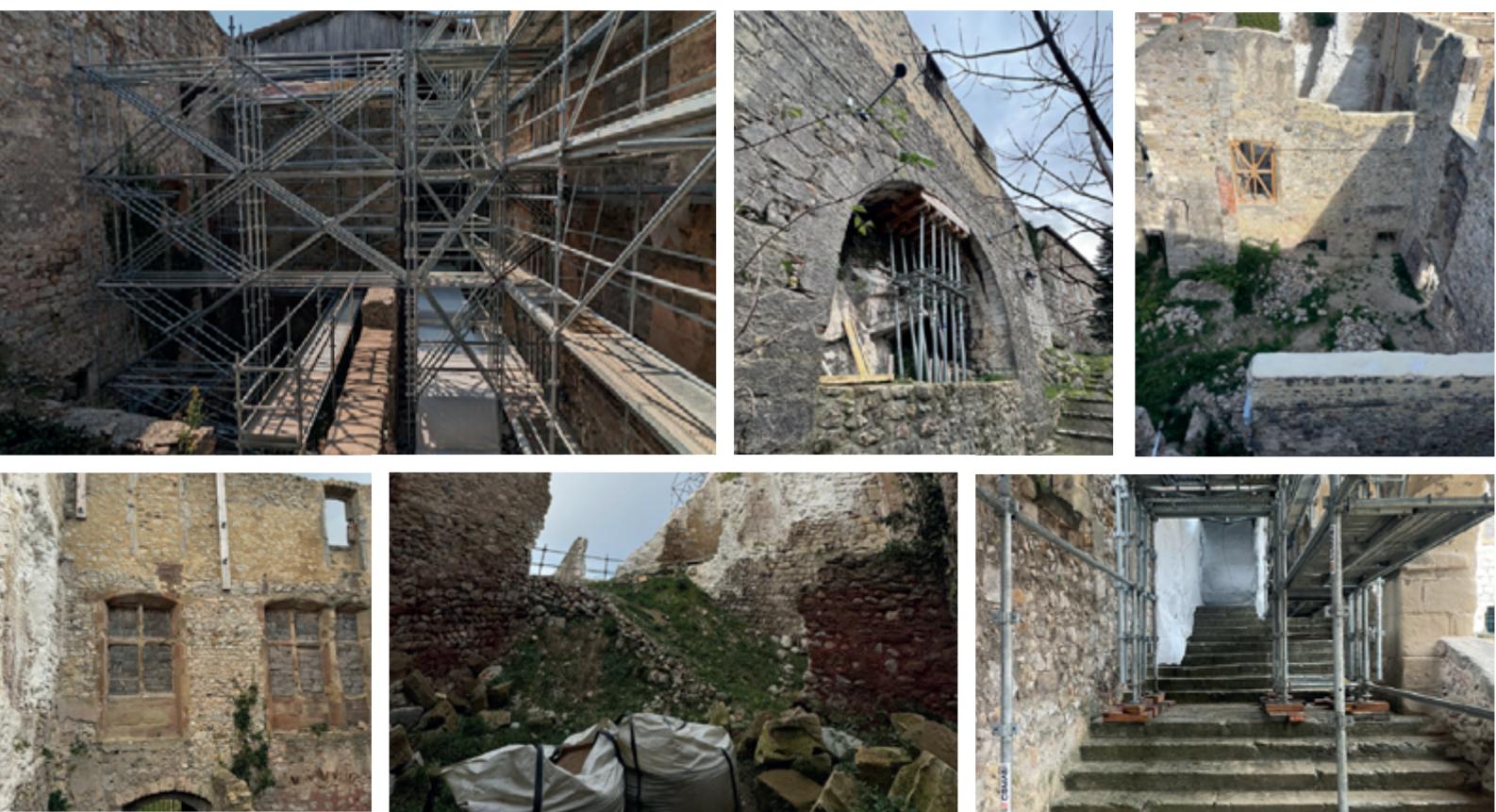
“ UN PROJET POUR TENIR, PAS POUR EMBELLIR

Il faut être très clair : ce scénario de 15 ans et 11 millions d'euros ne vise pas à restaurer le château dans son éclat passé, ni à l'aménager pour de nouveaux usages.

Il s'agit là de sécuriser le monument pour qu'il puisse rester debout en l'état actuel. Autrement dit, ce programme colossal ne permettrait pas de rendre le château

habitable, visitable ou valorisé : il viserait à éviter que celui-ci tombe définitivement à l'état de ruine et devienne dangereux pour la vieille ville





“ UN HÉRITAGE COÛTEUX

Le château est un héritage lourd et coûteux pour la municipalité : près de 11 millions d'euros de travaux étalés sur quinze ans seraient nécessaires, uniquement pour assurer sa survie.

Il demeure pourtant un élément essentiel de l'identité de la commune et, suite à l'effondrement du mur Nord, il est devenu nécessaire de lancer en 2025 un diagnostic complet.

Aucun chantier d'ampleur n'ayant été entrepris depuis les années 1960, ce travail, inédit depuis des décennies, dresse enfin un état des lieux objectif et partagé, afin d'éclairer les choix à venir.

La suite sera discutée et décidée en Conseil municipal du dernier trimestre 2025, après présentation du diagnostic par les experts eux-mêmes aux élus. Ce rendez-vous sera

déterminant pour arbitrer les priorités et débattre du souhait ou non de s'engager dans un Projet Pluriannuel de Restauration (PPR).

Mais avec près de 11 M€ estimés, la commune ne pourrait assumer seule un tel programme sans compromettre d'autres projets essentiels. La sauvegarde du château ne peut se concevoir qu'avec des soutiens extérieurs :

État, Région, Département, Europe, partenariats culturels ou mécénat privé. Car ce type de monument dépasse l'échelle communale : il relève d'un patrimoine collectif, dont la sauvegarde doit mobiliser plusieurs niveaux d'acteurs.

“ ET MAINTENANT ? ET SI RIEN N'ÉTAIT FAIT ?

Renoncer à restaurer le château reviendrait à le laisser devenir une ruine.

Mais même ce choix aurait un coût élevé : il faudrait sécuriser durablement tout le périmètre pour protéger la vieille ville et les riverains contre les risques d'effondrement.

Autrement dit : ne pas restaurer coûterait aussi très cher. À ce jour, rien n'est décidé. Le diagnostic ne fait qu'alerter sur l'urgence et l'ampleur des besoins. Sauver le château, ou assumer son déclin, ce sera une décision collective du conseil municipal.

*Le document complet du diagnostic est disponible sur le site internet de la mairie si vous souhaitez le consulter
www.lavoultesurrhone.fr*



WESTCUT
2 rue Boissy d'Anglas
Prendre RDV : 09.61.20.72.24
ou www.planity.com/west-cut-07800-la-voulte-sur-rhone

ÉCONOMIE

WESTCUT, UN NOUVEAU SALON DE COIFFURE À LA VOUTE

Installé depuis l'été au 2 rue Boissy d'Anglas, à la place de l'ancienne pharmacie et à deux pas de la place Étienne Jargeat, Westcut a ouvert ses portes sous l'impulsion d'Otman, coiffeur passionné fort de plus de sept ans d'expérience. Son objectif : proposer un style

moderne et soigné, avec des prestations allant des coupes classiques aux dégradés tendance (zéro, espagnol, middle part...), en passant par l'entretien de barbe, les décolorations et les soins capillaires.

Le salon mise aussi sur le confort : café offert à

chaque client, console de jeux pour patienter, deux coiffeurs pour limiter l'attente, et bientôt un espace dédié aux femmes.

Westcut accueille avec ou sans rendez-vous, du mardi au samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h30 à 17h30.

TRAVAUX / AMÉNAGEMENT URBAIN

DES NICOIRS POUR LES HIRONDELLES : UN PARTENARIAT POUR LA BIODIVERSITÉ

Début juillet 2025, la Ville de La Voulte-sur-Rhône a signé une convention de dix ans avec la Fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche. Celle-ci officialise la mise à disposition d'aménagements pour la commune et marque le début d'un partenariat autour de la préservation de la biodiversité.

Au cœur de ce projet : les hirondelles de fenêtre, des oiseaux familiers mais fragiles. Leur population a chuté de 33 % en seulement dix ans, selon le Muséum d'Histoire naturelle. La Voulte-sur-Rhône abrite pourtant une colonie remarquable, recensée l'été dernier avec près de cent nids entiers et environ 80 individus observés par la fédération des chasseurs de l'Ardèche. Pour encourager leur retour, cinq nichoirs seront installés cet automne dans deux écoles : l'élementaire du Centre et celle des Cités. Cette période est idéale car les oiseaux sont en migration : ils découvriront ces aménagements à leur retour au printemps prochain. Les agents municipaux assureront la pose, avec la possibilité d'associer les élèves à cette démarche pédagogique.

Ce partenariat s'inscrit dans le programme « Hirondelles & Biodiversité », qui poursuit trois objectifs : sensibiliser le public (et

en particulier les enfants), observer les colonies existantes, et aménager le territoire pour favoriser leur implantation durable. Une première étape a eu lieu en juin, à l'école des Cités, avec une journée entière consacrée aux hirondelles. Une trentaine d'élèves de CP et CM ont découvert les différences entre hirondelles rustiques et de fenêtre, fabriqué six nichoirs en bois et boue, puis observé les martinets noirs en vol, cousins souvent confondus avec les hirondelles.

La sensibilisation se poursuit aussi hors du champ scolaire. En mars prochain, une nouvelle opération intitulée « J'aime la nature propre » mobilisera petits et grands pour nettoyer la nature et apprendre les bons gestes du tri. Une initiative qui témoigne de la volonté du conseil municipal : agir ensemble pour préserver notre cadre de vie et transmettre aux plus jeunes le goût de l'environnement.

Pour plus d'information :
accueil2fdc07@chasseurdefrance.com



Ci-dessus, l'espèce concernée « delichon urbicum ».



image de nids naturels d'hirondelles de fenêtre



TRAVAUX / AMÉNAGEMENT URBAIN

DE NOUVELLES CAVURNES AU CIMETIÈRE A



l'accès.

L'aménagement s'étend sur environ 120 m², répartis sur trois plateaux dont la topographie a été prise en compte pour garantir une bonne intégration paysagère. Des bordures et foulées en béton ont été posées sur près de 85 mètres linéaires pour structurer l'ensemble.

Ces nouvelles cavurnes viennent répondre à une demande croissante des familles voulaines. Elles sont conçues pour durer, avec des matériaux résistants et conformes aux réglementations funéraires en vigueur. À ce jour, toutes sont disponibles, mais leur installation anticipe les besoins des prochaines années.

Face à la hausse constante des crémations, la Ville a entrepris d'aménager de nouveaux espaces dédiés à la conservation des urnes cinéraires. Cet été, 20 cavurnes ont ainsi été créées au cimetière A, quartier du Lacas.

Réalisé par les services techniques municipaux avec l'appui du service état civil, le chantier a duré six semaines malgré des conditions parfois difficiles liées à la chaleur. Les travaux ont consisté en un terrassement, la réalisation de coffrages et de rehausses en béton, puis la pose de plaques en granit du Tarn de 60 × 60 cm, au fini poli pour un rendu soigné. L'ensemble est complété par un entourage en gravier blanc concassé et des cheminements stabilisés de type Nidagravel pour faciliter

TRAVAUX / AMÉNAGEMENT URBAIN

UNE AIRE DE JEUX AU PARC BABOIN-JAUBERT



Entièrement repensée, une nouvelle aire de jeux au parc Baboin-Jaubert est en cours de création. Les anciens équipements, devenus vétustes et non conformes aux normes actuelles, avaient été supprimés et laissent place désormais à un aménagement moderne et sécurisé sur une surface d'environ 1 000 m².

Après le terrassement, les équipes ont installé les sols amortissants de type Ludosol en fibre de bois, conformes aux réglementations en vigueur. Les nouvelles structures de jeux, livrées avec près de deux mois de retard, sont progressivement mises en place : toboggans, balançoires, modules de motricité et espaces thématiques.

Outre la pose des équipements, des aménagements complémentaires améliorent la sécurité et l'accessibilité. Une rampe adaptée aux poussettes et aux personnes à mobilité

réduite facilite l'accès au site, tandis qu'un dispositif de vidéoprotection et un nouvel éclairage assureront une surveillance optimale. Des bancs, une tonnelle, une table accessible aux personnes à mobilité réduite et une fontaine viendront compléter l'ensemble, offrant un espace convivial pour les familles.

Les travaux associent entreprises spécialisées en aménagement paysager et services techniques municipaux. Plombiers, électriciens, équipes voirie et espaces verts interviennent successivement pour garantir la bonne coordination du chantier.

Lorsque les travaux seront terminés fin octobre, le parc Baboin-Jaubert disposera d'un espace de loisirs repensé, conforme aux normes de sécurité actuelles et intégré dans un cadre paysager agréable, au pied des Fonderies et à proximité de la MJC et du skate park.



TRAVAUX / AMÉNAGEMENT URBAIN

TRAVAUX DE TOITURE À L'ÉCOLE MATERNELLE DU CENTRE

À la suite d'infiltrations d'eau détectées au niveau de la descente des eaux pluviales, l'école maternelle du Centre a fait l'objet d'une intervention ciblée durant l'été. Les travaux ont porté sur la réfection d'une partie de la toiture, au-dessus de l'entrée principale, soit une surface d'environ 20 m².

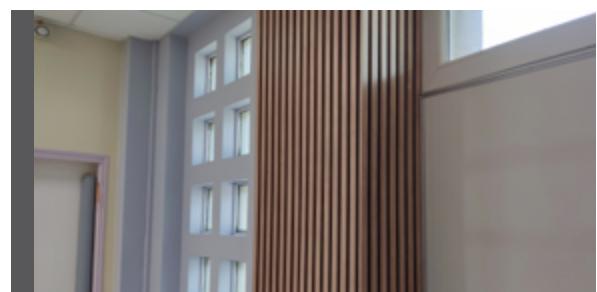
Une entreprise spécialisée en étanchéité a été sollicitée afin d'assurer la réparation complète de la zone concernée. L'objectif était de stopper les infiltrations, de sécuriser la couverture et de garantir la pérennité du bâtiment. Ce type d'intervention demande un savoir-faire technique précis : dépose des éléments défectueux, reprise des joints, application de matériaux adaptés et résistants aux intempéries.

En complément de ces réparations extérieures, une remise en peinture a été effectuée à l'intérieur du bâtiment, notamment dans le couloir de circulation. Cette intervention a permis de restaurer les surfaces touchées par les infiltrations et de rendre aux locaux un aspect propre et accueillant.

Les travaux ont été planifiés pendant les vacances scolaires afin d'éviter toute gêne pour les élèves et l'équipe éducative. Aucun ajustement particulier n'a donc été nécessaire pour maintenir l'accueil des enfants. Le chantier est aujourd'hui achevé, sans finitions supplémentaires à prévoir.



État des lieux avant intervention : murs marqués par l'humidité



Finitions réalisées : surface restaurée et sécurisée

VIE DE LA MAIRIE / SERVICES TECHNIQUES

RAMASSAGE GRATUIT DES ENCOMBRANTS : AUCUNE EXCUSE !

« Je n'ai pas le temps », « je pensais que quelqu'un passerait », « je ne savais pas où déposer » ... Autant d'excuses qui ne tiennent pas : la commune organise chaque 2^e jeudi du mois un ramassage gratuit des encombrants.

Les objets doivent être déposés devant chez vous, sur le domaine public, pas dans une cour ni un terrain privé. Chaque demande est limitée à 3 objets maximum, pour un volume d'environ 1 m³.

Et pour les autres déchets ? Pas d'excuse non plus : les gravats, déchets verts, pneus, bouteilles de gaz, moteurs ou vélos ne sont pas pris en charge et doivent être déposés en déchetterie ou confiés à un professionnel agréé.

Attention, les dépôts sauvages sont interdits et coûteux. Une

simple infraction peut entraîner 135 € d'amende, jusqu'à 1 500 € pour un dépôt avec un véhicule, voire davantage pour une décharge illégale.

En résumé : le service est gratuit, régulier et simple à utiliser. Il n'y a donc aucune bonne raison de laisser traîner ses encombrants sur la voie publique.



Comment ça marche ? Rien de compliqué : il suffit de prévenir au moins 48 h avant

par téléphone au 04 75 85 30 91 ou par mail à interventions@lavoulte.fr

Pas de demande = pas de ramassage.

LA MAJORITÉ

Chères Voultaines, chers Voultaines,

L'été 2025 aura été, pour certains, celui du lancement d'initiatives et de mobilisations précoces aux allures électorales. Logos fraîchement conçus, publications enthousiastes sur les réseaux sociaux, distribution de gadgets promotionnels, poignées de main stratégiques : les grandes manœuvres ont commencé, à huit mois d'une échéance électorale qui verra le renouvellement des conseils municipaux. Cette agitation soudaine rappelle à chacun que les ambitions personnelles ne prennent jamais de vacances.

Pendant ce temps, la majorité municipale, elle, est restée à son poste. Fidèle à sa ligne de conduite, sans céder à l'agitation ni à la facilité.

Les critiques ou les mises en scène théâtrales lors des conseils municipaux, nous les entendons. Certaines sont légitimes et nous les comprenons, elles nous poussent à faire mieux. D'autres, en revanche, relèvent davantage du calcul politique que de l'intérêt général. Nous y faisons face avec lucidité, sans jamais perdre de vue notre cap.

Dans un contexte national incertain, marqué par une instabilité politique grandissante et une raréfaction des aides financières, gouverner localement devient un défi quotidien. Nous le relevons avec responsabilité, car servir notre commune reste notre seul moteur. Malgré les vents contraires, les incertitudes politiques et budgétaires, nous avançons pas à pas, avec la conviction que seule une action sincère et fidèle à l'intérêt général peut bâtir l'avenir de cette commune que nous portons dans notre cœur.

Excellente rentrée à toutes et tous,

L'équipe de la majorité municipale.

L'été s'achève, et nous espérons que chacun d'entre vous ait pu en profiter pleinement.

La rentrée s'annonce sous le signe de la reprise des conseils municipaux.

Soyez assurés que nous restons pleinement mobilisés pour défendre vos intérêts et porter vos attentes.

Même si la majorité valide ses décisions grâce à de nombreuses procurations, nous continuons à être force de proposition et à défendre une vision constructive pour notre commune.

Notre engagement est clair : représenter vos voix, faire entendre vos préoccupations et travailler à des projets qui améliorent la vie quotidienne de tous.

Nadine, Rachel, Sandrine, Jérôme, Erick, Lucien, Sébastien.

L'OPPOSITION

Chères Voultaines et Voultains,

À quelques mois des élections municipales, nous ressentons la nécessité de nous adresser à vous pour éclaircir la situation préoccupante dans laquelle se trouve notre commune. La gestion actuelle, marquée par un bilan famélique sur deux mandats, soulève de sérieux questionnements quant à l'avenir de notre ville. Nous constatons une absence manifeste de vision pour notre commune. Les décisions prises ne semblent pas tenir compte des enjeux à long terme et risquent de mettre notre ville dans une situation financière précaire pour les décennies à venir. Nous, élus en opposition, avons alerté depuis 2020 sur les imprécisions et le manque de soutien aux projets vitaux pour notre communauté.

Il est inacceptable de constater le manque de suivi des dossiers cruciaux. Comment justifier des jeux d'enfants mal dimensionnés à proximité d'un bâtiment en ruine ? Que dire de l'acquisition des anciens locaux de la Caisse d'Épargne sans une vision réelle pour le parc Baboin ? Une étude récente sur le château révèle que l'inaction depuis le premier mandat nous coûtera des millions. Le gymnase Leuleu, dont les travaux tardent à démarrer, illustre cette gestion désordonnée. La vente hâtive de bâtiments communaux, l'insalubrité alarmante, la mort du centre ville, et une désertification médicale inacceptable sont des conséquences d'un manque de sérieux.

Notre ville mérite un leadership clair, compétent, et en phase avec les réalités de ses citoyens.

Jimmy VERDOT Martine VABRES

Chère Voutaines, cher Voultains

En tant qu'élues, nous avons eu le plaisir de participer à la distribution des ordinateurs offerts par la CAPCA aux élèves de CM2 de nos écoles (la mairie offrant la souris en complément) ainsi qu'à l'inauguration de la salle des fêtes « Patrice Boira ». Après une période d'absence, le forum des associations, vitrine essentielle pour découvrir les activités proposées a fait son retour, nous en sommes ravis.

Dans le cadre de notre implication au CCAS, plusieurs actions : cet été, le plan canicule orange et rouge de la mairie a été activé face aux épisodes de chaleur particulièrement difficiles et des permanences points fraîcheur ont été mis en place au service des personnes âgées et fragiles ; et à venir, la Semaine Bleue, organisée du 6 au 9 octobre pour nos aînés, ainsi que la Marche/ Course « Octobre rose » du 5 octobre, dont les bénéfices seront reversés à la Ligue contre le cancer.

Nous tenons aussi à souligner notre engagement au Comité des Fêtes, où nous contribuons activement à l'organisation des animations (sardinade, concerts, karaokés). Ces RDV ne sont pas que festifs : ils rassemblent les familles et aident à rompre la solitude de celles et ceux qui restent ici en été.

Prenez soin de vous.

DUVERNOIS Christel, HOARAU Cynthia

Chalvin
Opticiens



Florence Chalvin

31, avenue Marx Dormoy - LA VOUTE/RHÔNE

04 75 62 44 52



Chalvin Opticiens

MOTRIO

SARL GARAGE RIFFARD

Vente véhicules neufs et occasion • Mécanique • Carrosserie • Peinture

34, quai Anatole France - 07800 LA VOUTE SUR RHÔNE
04 75 62 45 10 - garage.riffard0147@orange.fr

MYRENOV
Créateur d'habitat

Isolation | Rénovation | Construction

06 01 05 17 64

m.myrenov.contact@gmail.com

za Les Vignasses | 10 rue Louis Aragon
07800 LA VOUTE-SUR-RHÔNE



JURIS
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Vous voulez
louer ou
vendre
votre bien ?



JURIS s'occupe de votre diagnostic !

10 Grand Rue - BEAUCHASTEL

04 75 85 34 67

**GROUPE
FREGATE**

DÉCOUVREZ LES FILIALES DU GROUPE
ET LES NOMBREUSES OPPORTUNITÉS
D'EMPLOI À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS



➤ www.groupe-fregate.com



LA VOUTE-SUR-RHÔNE

6 route de Beauchastel

04 75 41 44 05

agence.lavoultesurrrhone@pf-ardrome-funeraire.fr

Permanence téléphonique - 24h/24 - 7j/7

Pompes Funèbres
Marbrerie • Prévoyance obsèques

RÉSEAU
France Obsèques

FUNECAP SUD-EST - SAS au capital de 2 744 620 € rue du souvenir français
83390 CUERS - RCS Toulon 302 077 169 - N° ORIAS 07 027 908.

“ LE GUICHET NUMÉRIQUE POUR VOS DÉMARCHES D'URBANISME

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) devient GU-CAPCA, et reste toujours accessible depuis le site internet de la mairie, rubrique urbanisme ou gu-capca. numerian.fr

Pour toute question, le service urbanisme reste disponible en mairie les mardis et vendredis de 09h00 à 12h00 et par email à : urbanisme@lavoulte.fr

“ 1ER MARCHÉ DE LA MOTO



Le Motoclub organise son tout premier marché de la moto et des pièces détachées le samedi 1^{er} novembre 2025 dès 7h, sur le terrain de motocross. L'occasion idéale pour vendre ou acheter motos, équipements et pièces.

Stands de 4 x 4 m (10 €), ouverts aux particuliers comme aux professionnels. Buvette et restauration sur place. Infos et inscriptions via HelloAsso en scannant le QR Code ci-dessus.

“ APPEL À EXPOSANTS POUR LE MARCHÉ DE NOËL 2025

Le marché de Noël se tiendra les 13 et 14 décembre 2025 sur la place Étienne Jargeat. Pour cela, la commune recherche ses exposants : marchands de sapins, santons, nougat, foie gras, etc. pour participer à cet événement festif ! Si vous souhaitez rejoindre notre marché et présenter vos produits, nous vous invitons à nous contacter dès que possible pour réserver votre stand. Plus d'informations et inscription serviceregieproduction2607@gmail.com

“ ÉTAT CIVIL : PRENEZ VOS RDV EN LIGNE AVEC SYNBIRD

Vous pouvez prendre tous vos RDV liés aux services de l'état civil en ligne, directement depuis la plateforme **Synbird** 24H/24 et 7J/7. Il n'est pas nécessaire de créer de compte, la prise de RDV est simplifiée. Pour une carte d'identité par exemple, il suffit de compléter votre pré-demande sur le site de l'ANTS, puis de vous rendre sur Synbird (lien « prendre RDV » depuis la page d'accueil du site de la commune).

“ LA VOULTE SKI CLUB : CAP SUR L'HIVER 2025-2026

La Voulte Ski Club (LVSC) propose chaque hiver des sorties de ski à la journée dans une ambiance familiale et conviviale. Ouvertes à tous – skieurs alpins, fondeurs, randonneurs, raquetteurs ou simples amateurs de montagne – ces journées incluent transport en car tout confort et, pour les skieurs, le forfait à tarif préférentiel. Comptez de 40 à 45 € pour forfait + transport, ou 15 à 20 € pour le transport seul. L'adhésion au club reste très accessible : 15 à 20 € (10 à 15 € pour les enfants). Les départs se font du parking de la salle des fêtes Patrice Boira, avec un arrêt à Valence Sud. Retour prévu vers 19 h. Les inscriptions s'effectuent le mardi précédent chaque sortie, au 1^{er} étage de la MJC parc Baboin-Jaubert.

Programme hivernal 2025/2026 :

Dim. 14 décembre 2025 : L'Alpe d'Huez (6h30)
Sam. 10 janvier 2026 : Les Saisies (6h00)
Dim. 18 janvier 2026 : Chamrousse (7h00)
Sam. 1er février 2026 : Méribel (6h00)
Dim. 1er mars 2026 : Les 7 Laux (7h00)
Dim. 8 mars 2026 : L'Alpe d'Huez (6h30)
Dim. 15 mars 2026 : La Toussuire (6h00)
Sam. 28 & dim. 29 mars 2026 : Week-end St François Longchamp / Valmorel (8h00)

Contact : 06 79 45 60 70 – lavoulteskiclub@gmail.com

L'ANNUAIRE UTILE

“ VOTRE MAIRIE

04 75 62 40 44 | : mairie@lavoulte.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi & vendredi : 8h30 - 12h & 13h15 - 17h
Mardi & jeudi : 8h30 - 12h & 13h15 - 18h

“ POLICE MUNICIPALE

04 75 62 39 82

“ HORAIRES ET BILLETTERIE GARE SNCF

Avenue Léon Blum. **08 92 35 35 35**

Jours et horaires d'ouverture : Le lundi et le vendredi de 9h15 à 12h et de 13h30 à 17h45.

“ TOUR DE GARDE DES PHARMACIES

04 75 41 15 74 pour connaître la pharmacie de garde dans votre secteur.

“ GENDARMERIE

04 75 62 01 98

“ ERDF PRÉVENANCE TRAVAUX !

Soyez alerté par email ou SMS d'une future coupure d'électricité pour raison de travaux. Un seul geste, simple et gratuit, inscrivez-vous sur : www.erdf-prevenance.fr